



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

**2021**

Comité  
PAYS DE LA LOIRE



# SOMMAIRE

6

## Les projets de développement

AOS Dialogue sociétal : Bilan intermédiaire 2021

AOS changement climatique : Bilan après 3 années d'expériences

AOS Bien-être et efficacité au travail : Bilan intermédiaire 2021

13

## Les conseils et échanges avec nos partenaires

Le marketing : un axe de travail pour la délégation Ouest, une offre de services à destination des organismes de formation

Accompagnement au développement des Formations Mixtes Digitales (FMD)

Des prestations rattachables au Transfert des Acquis : un atelier de travail collaboratif pour accompagner les organismes de formation ligériens

17

## Les chiffres clés 2021 et nos partenariats

Les chiffres clés

Partenariat financier

Partenariat avec La Coopération Agricole Ouest



# ÉDITO

Nos contributeurs ligériens ont repris le chemin de la formation en 2021. Tous les indicateurs sont à la hausse, le volume d'activité (heures/stagiaires) augmente de 22,5% et notre taux d'accès bat des records : 31% des contributeurs ont suivi une ou plusieurs formations en 2021. Largement au-dessus de la moyenne nationale de 22,5%, les Pays de La Loire obtiennent le taux d'accès le plus élevé de toutes les régions.

Notre taux de renouvellement qui représente les nouveaux bénéficiaires en 2021 qui ne s'étaient pas formés en 2019 et 2020, atteint 45%.

Les formations au renouvellement certiphyto ont contribué à l'évolution de ces indicateurs, mais pas seulement : d'autres thématiques de formation ont eu le vent en poupe en 2021, notamment dans le volet agro-écologique, celles qui accompagnent la démarche Haute Valeur environnementale, les dispositifs « fermes bas carbone » et PCAE, l'adaptation au changement climatique.

Le bien-être au travail pour plus d'efficacité et le dialogue sociétal pour témoigner positivement sur son métier et ses pratiques sont des enjeux importants pour le monde agricole.

Pour y répondre, de nouveaux projets ont été lancés fin 2020 pour accompagner les agriculteurs. Le démarrage des formations est timide et nous avons déployé des efforts de communication pour les faire connaître.

L'offre de service proposé à nos partenaires, notamment sur la mobilisation et le marketing de la formation, les actions de communication directes que nous avons commencé à lancer en 2021 ont porté leurs fruits. L'accompagnement de la digitalisation des formations a aussi permis de passer le cap de la crise sanitaire qui a impulsé plus durablement ce type de formation.

Il nous reste maintenant à relever de nouveaux défis : aider nos contributeurs à s'adapter aux nouvelles technologies de l'agriculture numérique et à faire face aux bouleversements enclenchés par la crise sanitaire. Le contexte mondial nous conduit à une réflexion sur les économies d'énergie. La formation y contribuera inévitablement.

Philippe BAFFREAU

*Président du comité VIVEA des Pays de la Loire*

# ORGANISATION

Une équipe d'élue·e·s mandaté·e·s  
au comité régional Pays de la Loire

## Des organisations syndicales agricoles représentatives

FRSEA

Isabelle BARAT - Guy GARNIER  
Patricia MAUSSION - Denis PINEAU  
*1 siège restant à désigner*  
Suppléante : Christine VERLEUR

JA

*1 siège restant à désigner*

CONFEDERATION PAYSANNE

André-Marie ROCHARD  
*1 siège restant à désigner*

COORDINATION RURALE

Loïc CRESPIEN - Catherine JOLIVET-MORIN

## Des organisations agricoles à vocation générale

APCA

Pierre DEBOSQUE - Olivier LEBERT  
Anita PROUTEAU  
Suppléant : François BEAUPERE

CNMCCA

Nathalie BESSONNEAU - Damien MARTINEAU  
Françoise POTIER

## Des représentants départementaux

Vendée- Philippe BAFFREAU - suppléante : Carine BOUANCHEAU

Mayenne - Benoit FAUCON - suppléante : Pascale LIVENAI

Maine et Loire - Yannick FORESTIER - suppléant : Denis LAIZE

Sarthe - 1 siège restant à désigner - suppléant : Benoit VERITE

Loire Atlantique - 1 siège restant à désigner

*un représentant des EDT et de l'UNEP en cours de désignation*

## L'équipe technique de la délégation Ouest

Bernadette VERDIER, Déléguée VIVEA Ouest

Véronique MONTABRIE, Conseillère Loire-Atlantique, Vendée

Chrystelle LEFEUVRE, Conseillère Maine et Loire, Mayenne.

Morgane HUSSON, Conseillère Sarthe.

Véronique DURAND, Assistante.

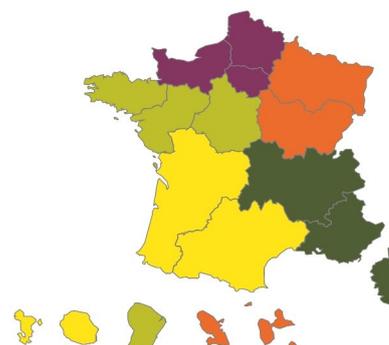
[contactouest@vivea.fr](mailto:contactouest@vivea.fr)

06 75 66 49 45

06 75 66 49 39

06 77 80 31 36

02 41 21 11 34





## Les projets de développement

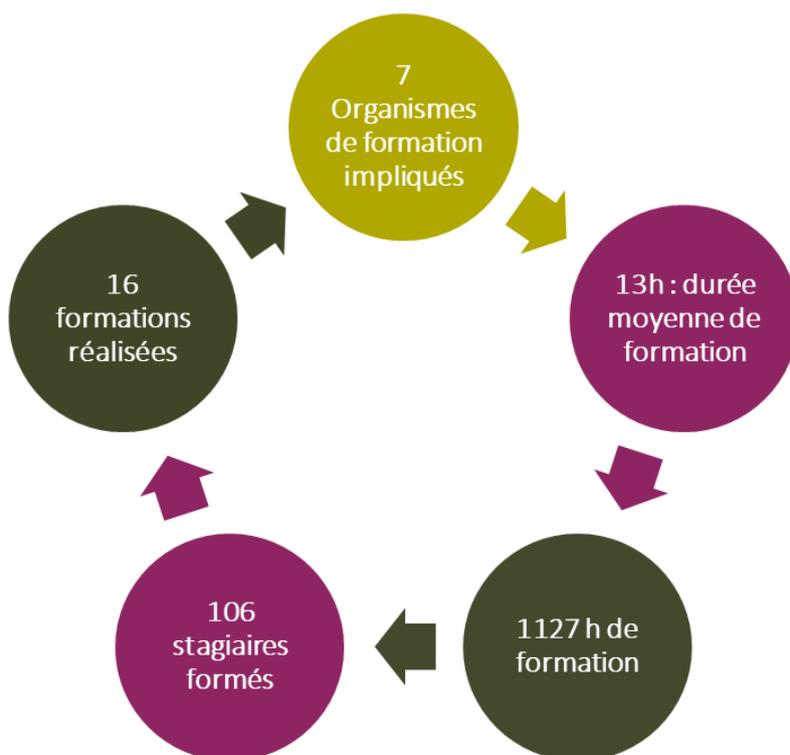
- ▶ AOS Dialogue sociétal : Bilan intermédiaire 2021
- ▶ AOS changement climatique : Bilan après trois années d'expériences
- ▶ AOS Bien-être et efficacité au travail : Bilan intermédiaire 2021

## BILAN INTERMÉDIAIRE 2021 DE L'APPEL D'OFFRE SPÉCIFIQUE

L'appel d'offre spécifique « **Dialogue Sociétal** » a été lancé en septembre 2020 par les élus du comité VIVEA Pays de la Loire.

L'**objectif** est d'inciter les organismes de formation de la région à développer une offre de formations permettant aux contributeurs VIVEA de :

- ▶ Mieux comprendre et appréhender les controverses et attentes de la société,
- ▶ Prendre du recul pour gagner en assurance,
- ▶ Communiquer et d'échanger positivement sur leurs métiers et leurs pratiques.



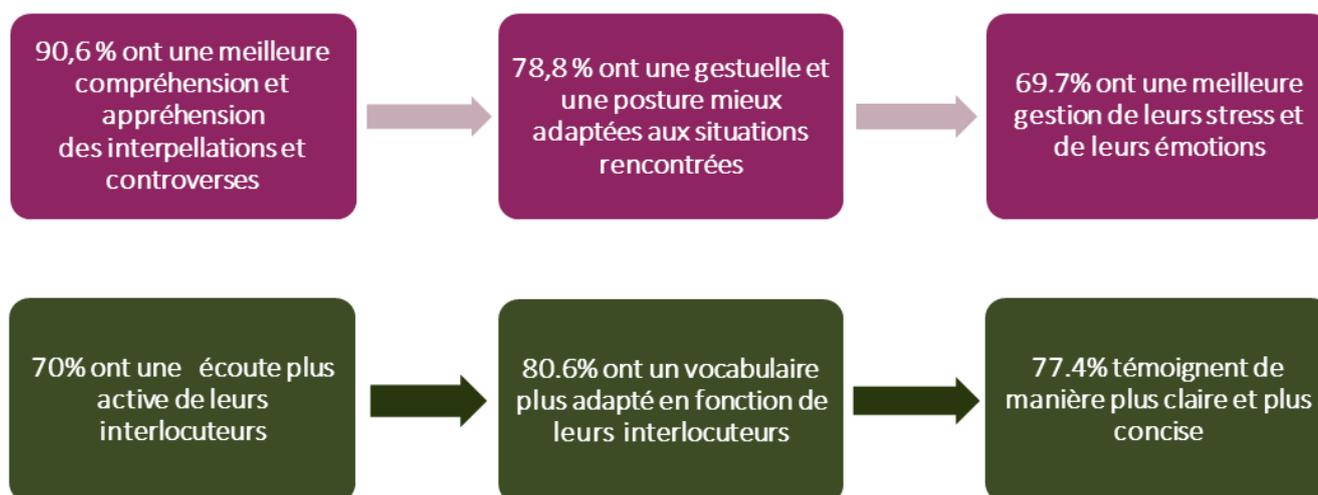
Consultez l'appel d'offre spécifique sur le site internet [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

Ce bilan intermédiaire a permis d'identifier des pistes d'améliorations de l'appel d'offres qui seront soumises aux élus durant l'été.



## ÉVALUATION DES FORMATIONS AUPRÈS DES STAGIAIRES

### Grâce à la formation :



Résultats issus d'évaluations auprès de 42 stagiaires et 6 mois après la formation



*Prendre le temps de comprendre les questions et remarques du public.*



*On gagne en ouverture d'esprit, c'est un peu de temps à mobiliser mais ça vaut le coup.*



*Echanger avec les autres, partager et voir que les autres aussi rencontrent des situations difficiles pour avancer ensemble.*



*Pour attirer les jeunes et communiquer de manière positive sur le métier.*



*Les mises en situation sont essentielles en formation, l'effet miroir du groupe est très intéressant.*

Christelle LEFEUVRE, conseillère VIVEA

## BILAN DE L'APPEL D'OFFRE CHANGEMENT CLIMATIQUE APRÈS TROIS ANS D'EXPÉRIENCES

En 3<sup>ème</sup> année d'AOS, les formateurs ont été rassemblés au cours d'une journée d'échange en avril 2021, journée visant à capitaliser les bonnes pratiques, lever les freins, échanger les ressources les plus pertinentes pour capter l'intérêt de nos contributeurs sur ce sujet, pas toujours facile à aborder en formation.

### **Un bilan propice à la capitalisation**

Depuis le lancement de l'AOS fin 2018, et jusqu'à fin 2021, 213 formations ont été réalisées en Pays de la Loire par 16 organismes de formation pour 2021 stagiaires.

Cette offre visait à sensibiliser les stagiaires en intégrant un module de 2 h minimum sur le changement climatique dans des formations portant sur des thématiques techniques ou agro-écologiques (volet A) ou à adapter son système de production au changement climatique (volet B).

En partenariat avec l'ADEME et la CRA Pays de la Loire, 7 sessions de formation ont été proposées aux formateurs. Le témoignage des formateurs a mis en lumière les écueils à éviter et les bonnes pratiques qui pourront être exploitées pour poursuivre le développement d'une offre de formation plus efficace.

### **Les méthodes pédagogiques doivent être adaptées pour introduire la problématique du changement climatique en formation.**

Comprendre les impacts du changement climatique sur l'activité agricole, 1<sup>er</sup> objectif visé, à aborder dans les formations, a été vécu comme délicat, autant par les formateurs que par les stagiaires :

Pour une bonne partie des formateurs, construire et animer une séquence avec des données complexes, anxiogènes, présentées de façon descendante, s'est parfois heurtée à des réactions de stagiaires difficiles à gérer.



Ceux qui ont réussi à capter plus d'adhésion des stagiaires pour poursuivre le travail sur les leviers d'adaptation et d'atténuation, ont utilisé des méthodes plus participatives et ludiques, en s'appuyant sur des constats et observations issues de données locales et des exploitations de chacun.

### **Les formateurs ont besoin de renforcer leur expertise sur les leviers d'adaptation ou d'atténuation .**

Les ressources mises à disposition depuis 3 ans au niveau national et local sont complexes à exploiter et à utiliser en formation.

Un tutorat pour les formateurs les moins expérimentés semble nécessaire à mettre en place avec une animation en double lors des premières formations.

Lors de la journée, une séquence spécifique animée par la cellule Changement Climatique de la CRA a été consacrée à la mise à jour et au fléchage des ressources.

Enfin, une mise en commun des leviers techniques les plus efficaces, expérimentés pour agir sur le changement climatique, s'est concrétisée par un diagramme positionnant leur impact à la fois sur le changement climatique et sur le revenu.

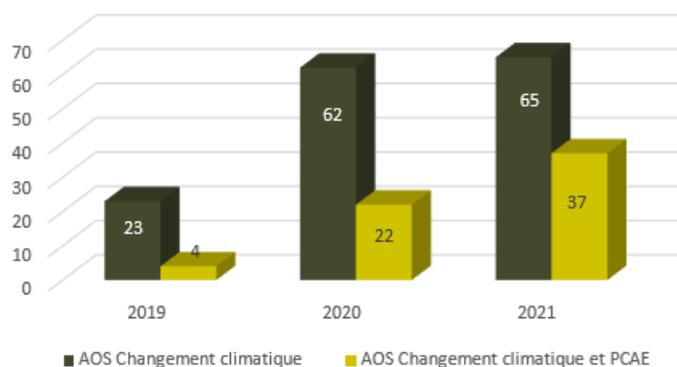
## BILAN DE L'APPEL D'OFFRE CHANGEMENT CLIMATIQUE APRÈS TROIS ANS D'EXPÉRIENCES

Ces pistes d'évolution du dispositif ont été présentées aux élus du comité régional Pays de la Loire, qui ont pu ainsi adapter et proposer un nouvel Appel d'Offre à partir de 2022.



Bilan final de l'AOS Changement climatique 2019-2021

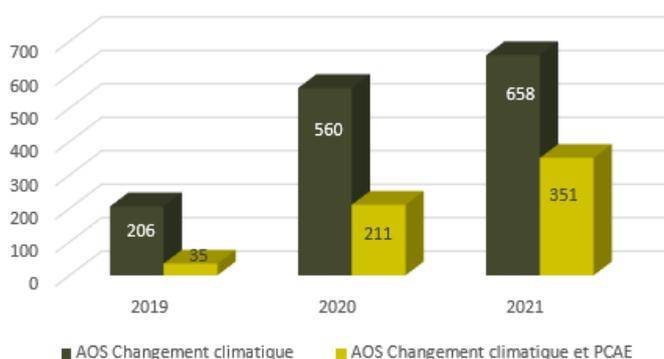
Nombre de formations par année



Depuis 2019, il est possible de présenter les projets de formation qui relèvent de l'appel d'offre spécifique « changement climatique » sur l'appel d'offre PCAE.

La proportion de projets qui répondent à ces deux appels d'offre augmente de façon continue depuis 3 ans. La montée en puissance du dispositif « fermes bas carbone » en 2021 explique l'augmentation significative du volume de formation en 2022

Nombre de stagiaires par année



Les personnes qui font un diagnostic CAP2ER dans la démarche ferme bas carbone doivent obligatoirement suivre une formation pour valider leur parcours.

Même si la thématique du changement climatique est à priori anxiogène et n'attire pas les stagiaires, les différents dispositifs qui y sont associés permettent une entrée en formation sur cette thématique.

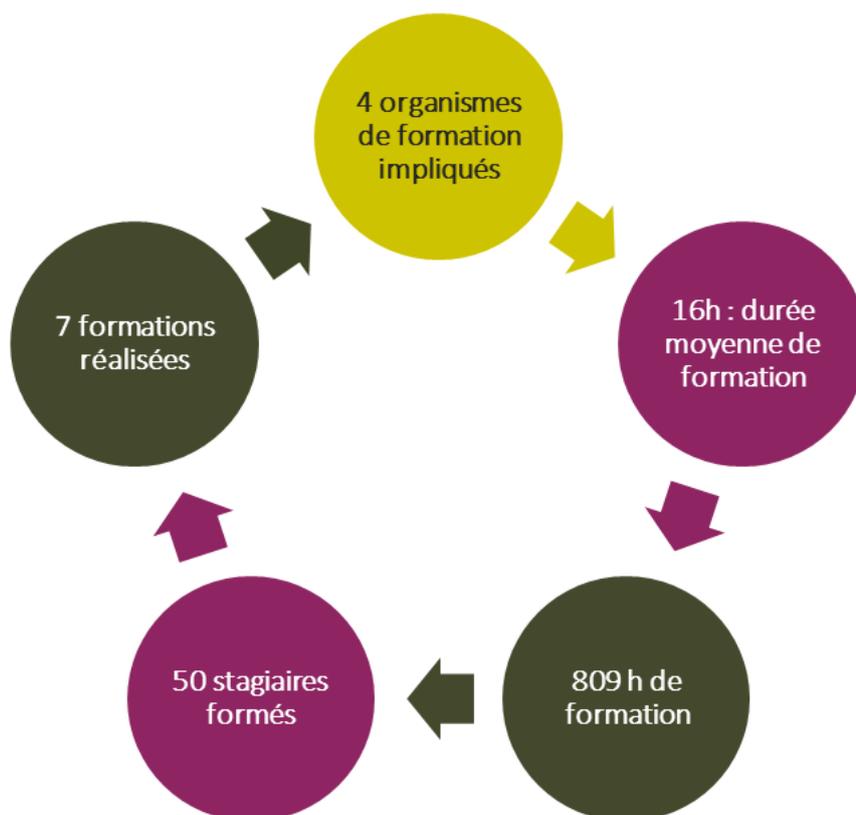
Véronique MONTABRIE, conseillère VIVEA

## BILAN INTERMEDIAIRE 2021 DE L'APPEL D'OFFRE SPECIFIQUE

L'appel d'offre spécifique « **Bien-être et efficacité au travail** » a été lancé en septembre 2020 par les élus du comité VIVEA Pays de la Loire.

L'**objectif** est d'inciter les organismes de formation de la région à développer une offre de formations permettant aux contributeurs VIVEA de :

- ▶ Être sensibilisés à la problématique du bien-être et de l'efficacité au travail,
- ▶ Mettre en place des actions permettant de retrouver du bien-être et de l'efficacité dans leur travail.



Consultez l'appel d'offre spécifique sur le site internet [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

Ce bilan intermédiaire a permis d'identifier des pistes d'améliorations de l'appel d'offres qui seront soumises aux élus durant l'été.



## ÉVALUATION DES FORMATIONS AUPRÈS DES STAGIAIRES

### Grâce à la formation :

100 % de prise de conscience de leur situation



96 % ont identifié les difficultés rencontrées



100 % ont compris les origines des difficultés rencontrées



93 % ont identifiés les actions à conduire

### Après la formation :

73 % ont mis en œuvre des actions concrètes



19 % des stagiaires n'ont pour le moment rien mis en place mais y pense



8 % n'ont rien mis en place

Résultats issus d'évaluations réalisées à chaud et 6 mois après la formation auprès de 35 stagiaires



*Une prise de conscience qu'il y a des solutions.*



*La formation m'a permis de prendre le temps de me poser les bonnes questions et d'éclaircir des situations difficiles qui me pesaient.*



*Une formation pertinente et indispensable*



*Je me suis rendue compte que je n'étais pas seule*



*La formation permet d'aborder des questions qu'on ne se pose pas spontanément tout seul.*



©gocaduz

©lubero

## Conseils et échanges avec nos partenaires

- ▶ Le marketing : un axe de travail pour la délégation Ouest, une offre de services à destination des organismes de formation
- ▶ Accompagnement au développement des **Formations Mixtes Digitales (FMD)**
- ▶ Des prestations rattachables au **Transfert des Acquis** : un atelier de travail collaboratif pour accompagner les organismes de formation ligériens



## UNE OFFRE DE SERVICES À DESTINATION DES ORGANISMES DE FORMATION

**Le marketing : un axe de travail pour la délégation Ouest, une offre de services à destination des organismes de formation.**

Depuis 2017, plusieurs actions ont été proposées aux organismes de formation et aux partenaires de Vivea sur le champ du marketing de la formation. En 2021, nous avons proposé à plusieurs organismes de formation un accompagnement réflexif individuel sur le marketing de la formation.

Il s'agit, via un guide d'entretien adapté, d'amener les organismes à s'interroger sur leur stratégie de mobilisation afin de leur permettre d'identifier de nouvelles pistes dans la relation avec leurs clients stagiaires.

Cette démarche s'inscrit également dans l'offre de service que nous proposons aux organismes de formation afin de les accompagner dans la réalisation et l'optimisation de leurs formations.

**Une grille d'analyse qui reprend les 4 axes de la démarche marketing**

La grille d'analyse que nous proposons aux organismes de formation reprend les 4 points de la démarche marketing : l'entreprise et sa place sur le marché, l'adéquation offre/demande, la mise en œuvre de l'offre de formation, l'analyse des résultats. La conseillère ou le conseiller Vivea échange lors d'un entretien de 2 heures environ avec les responsables formation et toute personne impliquée dans le processus de recrutement des stagiaires.

Notre trame de questionnement sert de support à des échanges ouverts qui mettent le plus souvent en évidence des atouts que les personnes rencontrées ne considéraient pas comme tels. Par exemple, une liste d'adhérents qui constitue un fichier clients à segmenter, un produit formation unique sur le marché et pas encore assez valorisé, des questionnaires de fin de formation à analyser plus finement et qui peuvent être prospectifs sur les besoins futurs.

Lors de l'entretien, l'organisme de formation dispose d'un document remis par Vivea pour prendre des notes. Ce document est bâti suivant les 4 axes de la démarche marketing. L'organisme est donc complètement acteur de cet entretien et établit lui-même le compte-rendu.

Notre rôle lors de cet entretien est davantage d'accompagner, de sensibiliser, d'aider à repérer des pratiques déjà existantes, d'induire une nouvelle réflexion et de contribuer à structurer une démarche. Un rendez-vous est pris 6 mois plus tard pour faire le point avec les organismes de formation rencontrés sur les actions conduites : quels sont les résultats, quelles difficultés ont été rencontrées, quelles réussites ont été constatées.

Si vous aussi, vous souhaitez bénéficier de ce temps d'accompagnement avec les conseillers VIVEA, contactez-nous vite sur nos boîtes mail ou par téléphone.

Cécile DELIN, conseillère VIVEA

## ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS MIXTES DIGITALES (FMD)

Les résultats à la dernière enquête menée auprès de nos contributeurs bénéficiaires d'une FMD attestent de l'intérêt pour cette modalité : 83% des bénéficiaires n'ont aucune crainte de s'inscrire dans une formation comportant une part à distance et 74% des bénéficiaires recommanderaient très certainement à leur entourage professionnel de suivre une FMD. Ces résultats confortent l'intérêt de développer des FMD et pour VIVEA d'accompagner les organismes de formation.

Individuel ou collectif, l'accompagnement proposé par VIVEA à destination des organismes de formation répond à plusieurs objectifs :

- ▶ Conforter et développer l'activité FMD des organismes de formation déjà engagés dans cette modalité.
- ▶ Accompagner les organismes de formation « débutants ».

Ces accompagnements s'adressent à tous les acteurs de la formation et plus particulièrement aux formateurs.

**Le dernier semestre 2021 a permis d'accompagner 9 organismes de formation à l'échelle de la délégation.**

Plusieurs accompagnements ont été réalisés sur ce dernier semestre 2021.



L'entrée par le jeu Learn Fiction (jeu conçu par VIVEA et un expert en Game Design) a permis aux participants de découvrir des modalités de formation innovantes en créant une FMD dans une situation donnée et avec des moyens limités.

Selon les besoins exprimés par les organismes de formation, l'atelier s'est orienté sur des thématiques précises.

### En Pays de La Loire :

3 accompagnements ont été réalisés :

- ▶ Le 1er sur **la conception et l'animation de Classes Virtuelles** intégrées dans un parcours de formation. Le jeu Learn Fiction a permis de réfléchir sur des parcours les plus efficaces possibles avec l'obligation d'intégrer dans le jeu une ou plusieurs séquences en Classe Virtuelle.
- ▶ Le second concernait **l'animation des temps à distance pour un organisme de formation préparant sa 1ere FMD**. Les participants ont ainsi pris conscience de l'importance d'animer les temps à distance pour maintenir l'engagement des stagiaires et créer une dynamique d'apprentissage.
- ▶ Le 3ème accompagnement réalisé sur la fin d'année 2021 a permis à un organisme de formation via le jeu Learn Fiction de **découvrir des modalités de formation innovantes à intégrer dans des parcours FMD**.

#### VIVEA vous propose :

- ▶ Une présentation des FMD (2-3 heures) auprès de l'équipe formateurs animée par votre conseiller
- ▶ L'animation de modules d'accompagnement vers les FMD
  - Réingénierie d'un dispositif de formation
  - Créer son site simplement
  - Concevoir une vidéo pédagogique
  - Conception et Animation de Classes Virtuelles
  - Animer une formation à distance

Les modalités de notre accompagnement pourront être organisées :

en distanciel **ou** en présentiel

en présentiel **et** distanciel

Par une approche ludique (le jeu pédagogique Learn Fiction)

Vous aussi, vous êtes intéressés pour bénéficier d'un accompagnement ? Contactez votre conseillère.

Chrystelle LEFEUVRE, conseillère VIVEA

# Des prestations rattachables au transfert des acquis

## UN ATELIER DE TRAVAIL COLLABORATIF POUR ACCOMPAGNER LES ORGANISMES DE FORMATION LIGÉRIENS

Des ateliers collaboratifs ont été organisés en juin 2021 en Pays de la Loire pour faciliter l'appropriation du transfert des acquis qui remplace les prestations rattachables depuis 2021.

A l'issue de ces travaux, un guide a été publié, consultable sur l'espace régional du site [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

En Pays de la Loire, l'atelier organisé le 10 juin 2021 a réuni 10 organismes de formation, dont la majorité déploie des formations dans le cadre du dispositif PCAE, formations incluant obligatoirement un temps de Transfert des Acquis.

Pour permettre d'assurer cet accompagnement individuel (son objectif est de faciliter le transfert en situation de travail d'une ou plusieurs compétences visées par le parcours de formation), les participants ont échangé autour de leurs expériences déjà menées sur les formations PCAE. Ils ont pu ainsi recenser les difficultés rencontrées lors de l'animation des séances de transfert des acquis et surtout proposer des solutions pour chaque difficulté soulevée.



**Vous souhaitez consulter le guide Pays de la Loire sur notre site [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)**

Dans ce guide vous trouverez :

- ▶ Les attendus de VIVEA et les points clés à retenir sur le transfert des acquis,
- ▶ La conception et l'animation d'une séance Transfert des Acquis avec les nouvelles règles,
- ▶ La posture du formateur
- ▶ Et Le compte-rendu du Transfert des Acquis.

Véronique MONTABRIE, conseillère VIVEA



## Chiffres clés 2021 et partenaires

©auremar

- ▶ Les chiffres clés : contributeurs-trices, activité formation, financements,
- ▶ Partenariat financier : FEADER
- ▶ Partenariat avec La Coopération Agricole Ouest

# Les chiffres clés 2021

## En Pays de la Loire,



**2 588** dossiers réalisés,  
**38 007** contributeurs,  
**19 680** stagiaires,



**31.2 %** taux d'accès à la formation



**8.2** Nombre moyen de stagiaires  
(formations collectives)



**5 966 K** Montant total financé  
(VIVEA et Cofinancement)

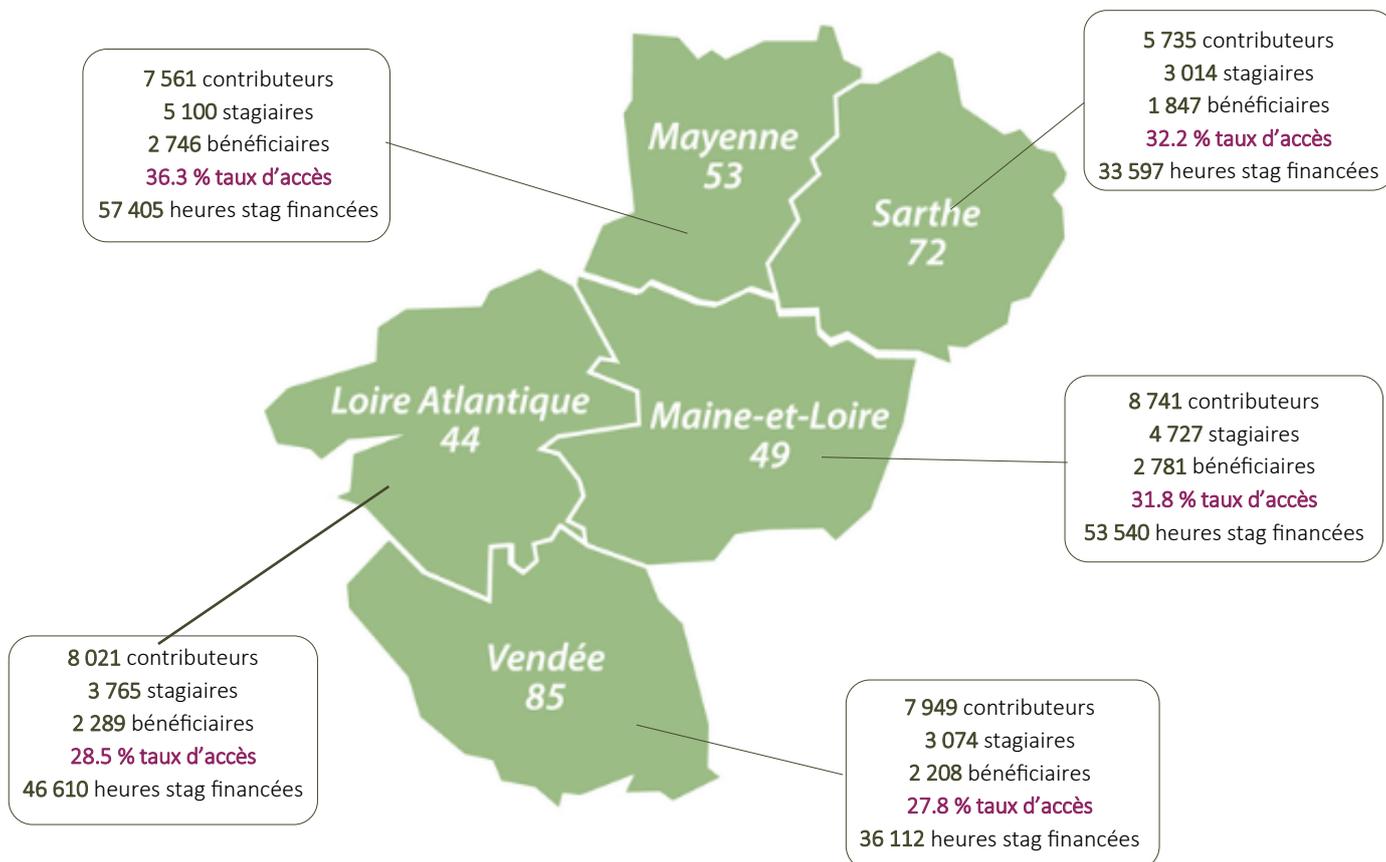
**26,4 €** Prix moyen d'achat formation à  
l'heure stagiaire (formations collectives)



**12.3** heures pour les formations  
collectives,

**227 264** heures stagiaires financées

## En départements,



# Les chiffres clés 2021

## Les financements VIVEA

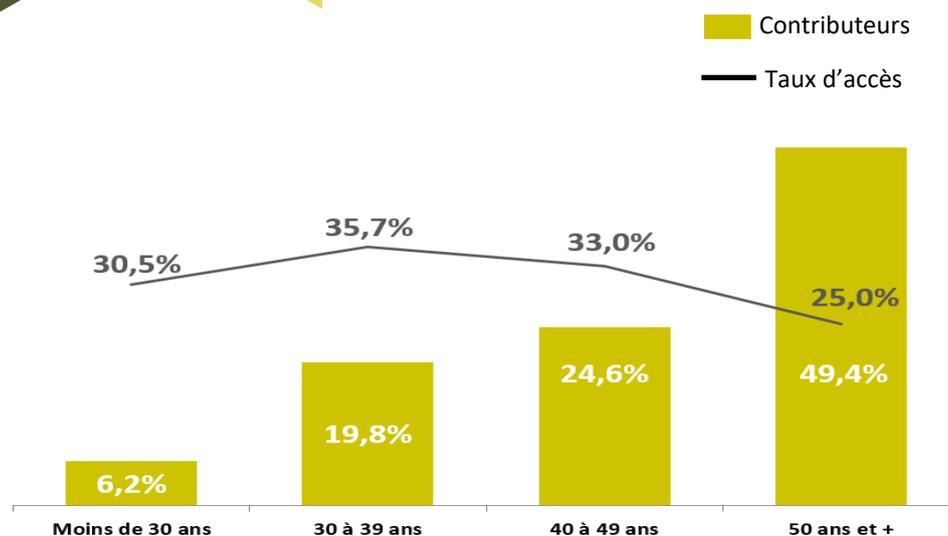
	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
<b>Nombre de dossiers réalisés</b>	524	626	638	387	413	2 588
<b>Durée moyenne en heures</b> <i>(formations collectives)</i>	12,2	13,0	12,1	12,3	11,8	12,3
<b>Prix moyen achat formation à l'heure stagiaire</b> <i>(formations collectives)</i>	27,3 €	26,4 €	25,8 €	26,4 €	26,3 €	26,4 €
<b>Nombre moyen de stagiaires</b> <i>(formations collectives)</i>	8,0	8,2	8,6	8,1	8,0	8,2
<b>Montant total financé (VIVEA et Cofinancements)</b>	1 234 K€	1 443 K€	1 486 K€	884 K€	920 K€	5 966 K€

## Les chiffres clés

	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
<b>Nombre de Contributeurs/trices</b>	8 021	8 741	7 561	5 735	7 949	38 007
dont chefs d'exploitation	7 265	8 129	6 817	5 025	7 288	34 524
dont membres de la famille	230	254	353	330	249	1 416
dont aides familiaux	29	20	35	37	24	145
dont cotisants de solidarité	497	338	356	343	388	1 922
<b>Nombre de Bénéficiaires</b> <i>(contributeur ayant suivi au moins 1 formation)</i>	2 289	2 781	2 746	1 847	2 208	11 871
<b>Taux d'accès à la formation</b>	28,5%	31,8%	36,3%	32,2%	27,8%	31,2%
<b>Nombre de Stagiaires</b> <i>(contributeur participant à 1 stage. Un même bénéficiaire peut donc être comptabilisé plusieurs fois comme stagiaire)</i>	3 765	4 727	5 100	3 014	3 074	19 680
<b>Nombre d'heures stagiaires financées</b>	46 610	53 540	57 405	33 597	36 112	227 264

# Taux d'accès 2021

## ► Par tranches



Le taux d'accès régional augmente significativement de 24% par rapport à 2020 pour atteindre un niveau 31,2% en 2021, qui place les Pays de La Loire en tête des régions sur cet indicateur. Le taux record de 36,3% est atteint dans le département de la Mayenne.

Les contributeurs se forment moins à partir de 50 ans mais le taux d'accès de cette tranche d'âge reste quand même élevé.

## ► Par activité principale :

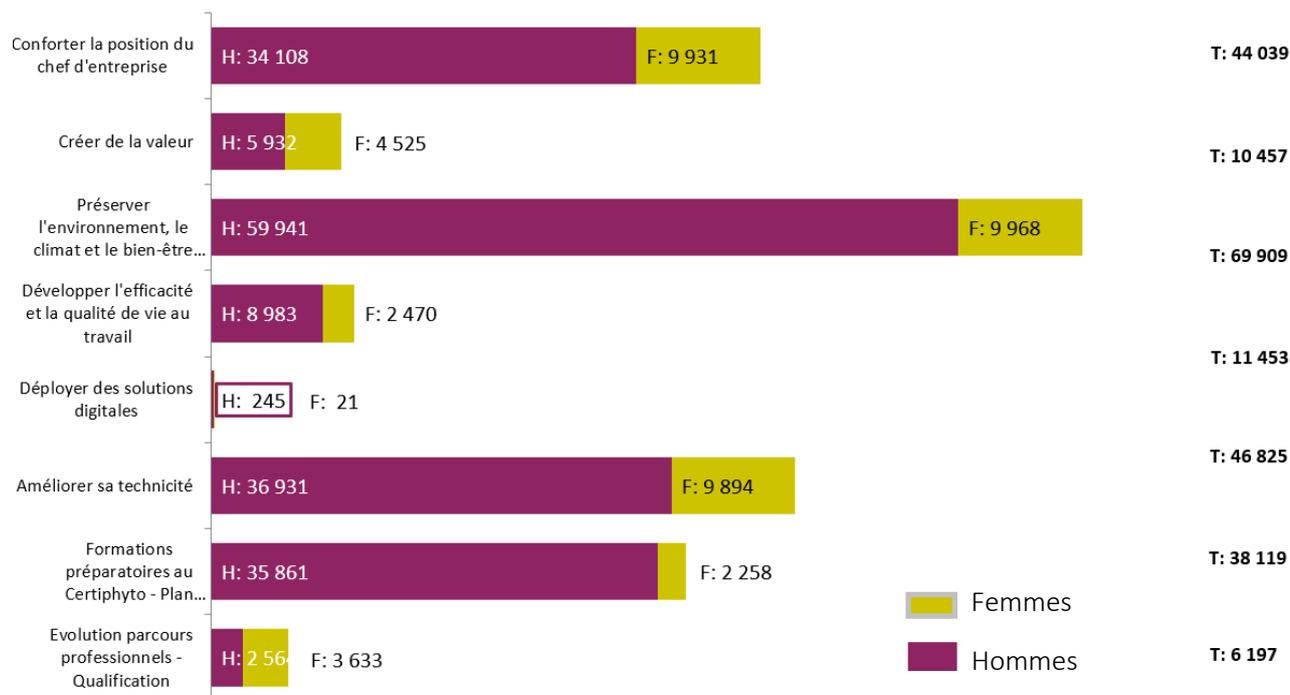
Activité principale	Pays de la Loire		
	Contributeurs	Bénéficiaires	Taux d'accès
Culture de céréales ; cultures industrielles	12,3%	11,2%	28,4%
<b>Elevage de bovins</b>	37,8%	43,7%	<b>36,2%</b>
Viticulture	3,8%	3,9%	31,8%
<b>Culture et élevage associés</b>	12,4%	15,0%	<b>37,8%</b>
Elevage d'ovins, caprins et équidés	4,7%	3,1%	20,5%
Réalisation et entretien de plantations ornementales	4,6%	0,6%	4,3%
Culture de légumes ; maraîchage	3,3%	3,0%	27,9%
Culture fruitière	0,9%	0,8%	27,9%
Elevage de volailles	6,7%	6,4%	29,6%
Elevage d'autres animaux	2,8%	1,2%	13,5%
Services aux cultures productives	1,5%	0,9%	18,5%
Horticulture ; pépinières	1,1%	1,0%	27,5%
<b>Elevage de porcins</b>	2,2%	2,8%	<b>39,1%</b>
Exploitation forestière, Services forestiers, Sylviculture	0,4%	0,1%	5,4%
Divers	5,4%	6,4%	36,8%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>31,2%</b>

Les éleveurs de bovins restent les plus nombreux à se former en 2021, comme en 2020.

Les taux d'accès les plus élevés sont dans les secteurs porc, viticulture, cultures/élevages. Dans tous les autres secteurs reflétant la diversité de l'agriculture ligérienne, le taux d'accès à la formation est d'un bon niveau à l'exception des secteurs forestier et plantations ornementales qui ont des taux d'accès inférieurs à 10% .

# Les chiffres clés 2021

## Nombre d'heures stagiaires selon les thématiques du PST (hors certiphyto)

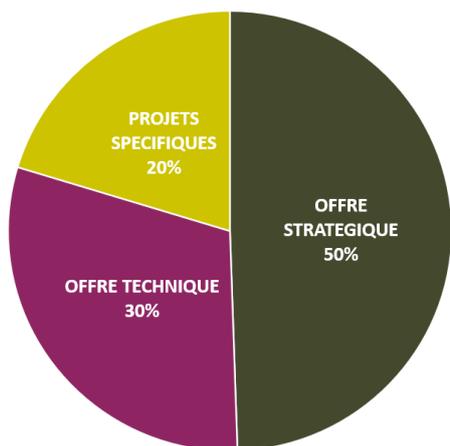


Les plus gros volume de formation se sont réalisés sur la priorité 3 qui constitue le volet agro-écologique de l'appel d'offre. Les formations accompagnant les fermes bas carbone ont atteint leur volume culminant en 2021 avec l'arrivée de la filière bovine sur le dispositif.

Les formations obligatoires dans le cadre des aides PCAE continuent à générer un gros volume d'activité.

En priorité 1, les formations accompagnant l'installation sont toujours soutenues

## Répartition des montants financés par type d'offre



L'offre stratégique est constituée des 4 premières priorités de notre appel d'offre (voir graphique ci-dessus)

L'offre technique comprend les thématiques de production animales et végétales, la comptabilité et l'informatique, la conduite d'engins.

Les projets spécifiques constituent les appels d'offre du comité sur des thématiques qu'il souhaite impulser : dialogue sociétal, bien-être et efficacité au travail, changement climatique, PCAE



Dans le cadre du programme de développement rural régional 2014-2020 sur le volet formation, le Conseil Régional des Pays de la Loire a prévu une enveloppe de 4.13 M€ composée à 80% de fonds FEADER, soit 3.3 M €. Ce programme a été prolongé pour 2021 et 2022.

La mesure 1.1 « Formation professionnelle et acquisition de compétences » du PRDR concerne les actifs des secteurs agricole et forestier. Depuis la mise en œuvre opérationnelle de cette mesure en 2016, VIVEA répond aux appels d'offres annuels du Conseil Régional.

**En 2021, 455 228 € de fonds FEADER ont été mobilisés.**

La demande pour les formations de 2022 porte sur un montant de 600 156 € .

Cette ressource va permettre d'accompagner en Pays de la Loire le développement des formations visant la triple performance des entreprises, économique, environnementale et sociale.

Le cahier des charges est accessible sur les pages

régionales de [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

Pour être éligibles, les formations doivent être mises en œuvre par des organismes de formation certifiés Qualité.

D'une durée comprise entre 14 et 35 heures, elles doivent répondre à l'une des deux grandes thématiques suivantes : l'agro écologie ou le management stratégique de l'entreprise, prenant en compte l'amélioration de la compétitivité, l'organisation et l'amélioration des conditions de travail et la préservation de l'environnement. Les formations répondant au cahier des charges PCAE sont éligibles.

Cet investissement du Conseil Régional par la mobilisation des fonds du FEADER est une vraie opportunité de développement de la formation en Pays de la Loire. Les conseillères VIVEA sont disponibles pour répondre aux questions des organismes de formation quant à l'éligibilité de leurs projets au cahier des charges FEADER.

Véronique MONTABRIE, conseillère VIVEA

## DEUXIÈME CONVENTION CONCLUE ENTRE LA COOPERATION AGRICOLE OUEST ET VIVEA



Dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> convention conclue entre LCAO (La Coopération Agricole Ouest) et VIVEA, une enquête a été menée auprès des coopératives sur la formation de leurs adhérents.

La réalisation de cette enquête est le fruit d'un travail commun LCAO/VIVEA. Lancée fin 2020, les résultats ont été traités et analysés début 2021.

Il s'agissait de faire un état des lieux des pratiques des coopératives du Grand Ouest en matière de formation (organisation des formations, pratiques, thématiques...) et de recueillir leurs besoins sur ce sujet de la formation de leurs adhérents. 13 coopératives ont répondu ; elles représentent 65 000 adhérents et plus de 17 000 salariés.

L'enquête a révélé qu'il n'y a pas de lien apparent entre la taille de la coopérative et le pourcentage d'adhérents formés. Mais la présence d'un service formation et le fait que la formation soit considérée comme un axe stratégique sont favorables à des pourcentages d'adhérents formés plus élevés.

D'autre part, la structuration des formations est variée : organisées en interne avec les ressources propres de la coopérative, appui sur des formateurs externes, sous-traitance partielle ou totale de la formation, prescription pour des organismes de formation. Mais le plus souvent une partie de la formation est externalisée.

L'enquête a mis l'accent sur le rôle central des techniciens et conseillers des coopératives : formateurs, relais pour déployer l'offre de formation. Cependant, la mobilisation reste une difficulté majeure pour faire venir les adhérents en formation alors que les coopératives disposent de sérieux atouts pour l'organisation de leurs formations : connaissance des adhérents, proximité, formateurs compétents...

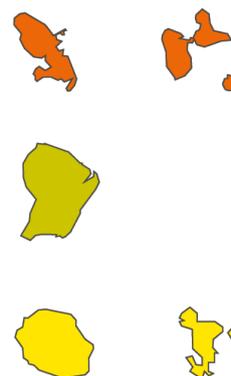
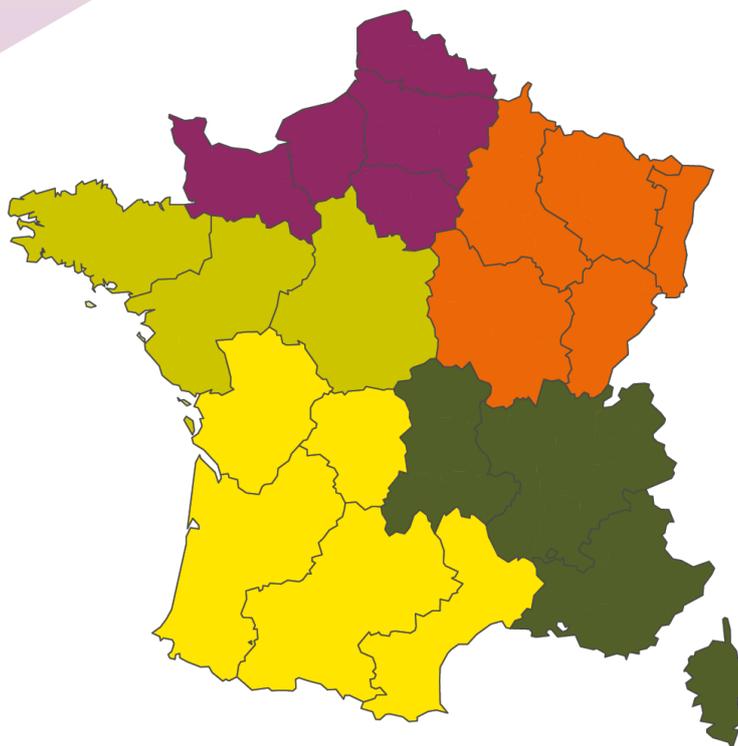
La formation est bien au service du développement et des orientations des coopératives. Cela influence le choix des thèmes de formation ainsi, bien sûr, que l'actualité et le contexte agricole. Pour ces raisons et au moment de l'enquête, les thématiques qui préoccupaient les coopératives étaient : l'agro-écologie, le bien-être animal, le changement climatique, le bien-être au travail des agriculteurs ou encore le dialogue sociétal.

Une des pistes issues de cette enquête est la création d'un groupe de travail inter-coopératives de LCAO.

La première réunion de ce groupe s'est tenue en mars 2022.

Cécile DELIN, conseillère VIVEA

# vos contacts vivea



## NORD OUEST

516 rue Saint-Fuscien  
80000 - Amiens  
Tél. : 03 22 33 35 60  
[contactnordouest@vivea.fr](mailto:contactnordouest@vivea.fr)

## OUEST et GUYANE

9 rue André Brouard  
49100 - Angers  
Tél. : 02 41 21 11 34  
[contactouest@vivea.fr](mailto:contactouest@vivea.fr)

## SUD EST

Agrapôle  
23 rue Jean Baldassini  
69364 - Lyon Cedex 07  
Tél. : 04 37 65 14 05  
[contactsudest@vivea.fr](mailto:contactsudest@vivea.fr)

## SUD, LA RÉUNION et MAYOTTE

Immeuble Innopolis Bât-B  
414 rue de la découverte  
31670 - Labège  
Tél. : 05 61 00 31 90  
[contactsud@vivea.fr](mailto:contactsud@vivea.fr)

## EST, MARTINIQUE et GUADELOUPE

12 rue de Franche-Comté  
Valparc  
Espace Valentin Est  
25480 - École-Valentin  
Tél. : 03 81 47 47 41  
[contactest@vivea.fr](mailto:contactest@vivea.fr)

## SIÈGE SOCIAL

81 boulevard Berthier  
75017 - Paris  
Tél. : 01 56 33 29 00  
[contactsiege@vivea.fr](mailto:contactsiege@vivea.fr)

SIREN 440 656 274

Directrice de la publication : Bernadette VERDIER

Rédacteurs : Véronique MONTABRIE, Chrystelle LEFEUVRE,

Morgane HUSSON, Cécile DELIN

Mise en page : Véronique DURAND



[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)

